



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6210^e séance

Jeudi 29 octobre 2009, à midi
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Le Luong Minh	(Viet Nam)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Ebner
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Du Xiaocong
	Costa Rica	M. Guillermet
	Croatie	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Bonne
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Puente
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M. Quarrey
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à midi.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale, pour la période allant du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009.

Les membres du Conseil sont saisis du projet de rapport. L'introduction figurant dans le projet de rapport a été préparée par la délégation ougandaise, en tant que Président du Conseil au mois de juillet 2009, avec la participation d'autres membres du Conseil. Le corps du projet a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier l'Ouganda et le Secrétariat de leurs contributions respectives.

J'aimerais signaler que le format du projet de rapport dont le Conseil est saisi est conforme aux dispositions initialement énoncées dans les notes du Président en date du 19 juillet 2006 (S/2006/507) et du 19 décembre 2007 (S/2007/749).

Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Ouganda, qui va intervenir en sa qualité de Chef de la délégation chargée de la rédaction de l'introduction du rapport annuel de cette année.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : En tant que Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2009, l'Ouganda a été chargée de présenter l'introduction du rapport annuel du Conseil de sécurité, tel que vous l'avez affirmé, Monsieur le Président, dans vos observations liminaires. Nous nous sommes basés essentiellement dans l'élaboration du projet d'introduction sur les récapitulatifs des travaux menés durant le mois par le Conseil ainsi que sur les vues exprimées par ses membres. Nous avons eu à cœur de veiller à ce que le rapport soit concis, exact et reflète fidèlement les travaux, les activités et les décisions du Conseil. Sont également signalés dans le rapport, les cas où le Conseil n'a pas pu se prononcer.

La première mouture du projet a été distribuée au début du mois d'août à tous les membres du Conseil de sécurité et au Secrétariat pour recueillir leurs observations et suggestions. Elle a fait l'objet de trois révisions, pour y intégrer les observations reçues.

Le Conseil a eu une activité intense durant la période considérée, marquée par une augmentation du nombre des débats publics et des réunions publiques d'information. Le Conseil s'est penché sur un large éventail de questions régionales, thématiques et générales, comme cela est souligné dans l'introduction.

Le rapport couvre les trois missions du Conseil sur le terrain en Afghanistan, à Haïti et en Afrique. Le Conseil de sécurité a régulièrement entendu des exposés sur l'évolution des conflits en Afrique et pris à leur égard des mesures appropriées. Le Conseil s'est aussi attaché à renforcer le partenariat stratégique entre l'ONU et les organisations régionales, notamment l'Union africaine.

Le Conseil a intensifié son intervention dans les situations en Asie, notamment en Iraq, au Myanmar, au Népal, à Sri Lanka et au Timor-Leste. La situation au Moyen-Orient, et notamment la question palestinienne, a été suivie de près par le Conseil, en particulier en ce qui concerne la situation dans la bande de Gaza à la fin de 2008 et au début de 2009.

Le Conseil a également accordé une grande attention à l'examen de questions thématiques et générales et à d'autres questions, notamment le maintien de la paix, la consolidation de la paix, la médiation, le règlement des conflits, la non-prolifération, le terrorisme, la protection des civils dans les conflits armés, les enfants et les conflits armés, et les femmes, la paix et la sécurité.

J'informe les membres du Conseil que, suivant en cela le précédent établi par le Viet Nam l'année dernière, une séance officieuse avec les États Membres pour procéder à un échange de vues sur le rapport annuel est prévue pour le 30 octobre. Le Président du Conseil, le Président du Conseil pour le mois à venir, l'Ambassadeur Mayr-Harting d'Autriche, et moi-même y participeront. Nous considérons que ces échanges sont une partie utile du processus visant à renforcer l'étroite relation de travail entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement, au nom de ma délégation, tous les membres du Conseil, ainsi que ses anciens membres, de leur contribution et de leur coopération. Enfin et surtout, nous remercions et saluons le Secrétariat pour son appui et son aide très précieuses.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Je crois comprendre que le

Conseil est prêt à passer à l'adoption de son rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport est adopté par le Conseil?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Cette décision apparaîtra dans une note du Président du Conseil de sécurité qui sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2009/559.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Comme il s'agit probablement je l'espère, de la dernière séance sous la présidence vietnamienne, je voudrais exprimer notre profonde gratitude à tous mes collègues du Conseil qui ont prêté leur inestimable concours à ma délégation. Je voudrais également remercier l'équipe du secrétariat du Conseil de sécurité de son appui indéfectible tout au long de ce mois et tous les autres membres du Secrétariat qui ont travaillé en coulisses pour appuyer le travail de la présidence.

La séance est levée à 12 h 10.